



## **Concept de protection Covid-19 pour les entraînements et matchs dès le 10 août 2020**

### **1. Ne pas présenter de symptômes**

Seules les personnes en bonne santé et ne présentant pas de symptômes peuvent participer aux entraînements.

Les sportifs et les entraîneurs présentant des symptômes de maladie ne sont pas autorisés à participer aux entraînements. Ils doivent rester à la maison, voire être isolés. Ils doivent contacter leur médecin et suivre ses instructions.

### **2. Garder ses distances**

Merci de garder vos distances lors du trajet aller, de l'arrivée sur l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions dans le cadre de l'entraînement, après l'entraînement et lors du trajet retour.

Gardez vos distances avec les autres personnes. Vous pouvez contracter le nouveau coronavirus lorsque vous vous trouvez à moins d'1m50 d'une personne infectée pendant 15 minutes. En gardant vos distances, vous protégez les autres et vous-même.

### **3. Se laver soigneusement les mains – Avant et après l'entraînement**

Le lavage des mains joue un rôle clé en matière d'hygiène : il est donc important de se les laver régulièrement avec du savon pour se protéger. Du désinfectant sera également mis à disposition.

### **4. Nettoyage et désinfection du matériel**

Le matériel mis à disposition par le club, sera désinfecté par les participants en fin d'entraînement et avant qu'un autre groupe ne l'utilise.

### **5. Etablissement de listes de présence**

Sur injonction des autorités sanitaires, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés durant 14 jours. Pour simplifier le traçage des personnes, nous tiendrons des listes de présence. Les personnes qui ont été en contact avec des personnes infectées peuvent ainsi être placées en quarantaine par les autorités sanitaires cantonales. Par sa présence à l'entraînement, chaque personne confirme être exempte de symptômes.

**Il est recommandé aux joueurs et membres du staff d'utiliser l'application SwissCovid**

## **6. Vestiaires et locaux**

### De manière générale

Aucune autre personne que les joueurs, entraîneurs ou membres de l'encadrement direct de l'équipe n'est autorisée à entrer dans le vestiaire.

Le temps à l'intérieur des vestiaires doit être réduit au minimum.

Le port du masque est obligatoire dans toute la patinoire (à l'exception de la surface de glace), y compris les vestiaires, pour toutes les personnes. Chacun est responsable de se munir de son propre masque. Les douches se prennent par petits groupes, en alternance et rapidement.

Du désinfectant pour les mains est à disposition dans chaque vestiaire. Les mains doivent être désinfectées lors de toute entrée dans le vestiaire (arrivée, retour à la fin de l'entraînement...).

En plus du masque, le chef matériel et/ou responsable administratif de l'équipe portera des gants.

Les sèche-cheveux ne sont pas autorisés dans les vestiaires.

Les installations de séchage des gants et patins du vestiaire de la 1<sup>ère</sup> équipe ne peuvent pas être utilisées.

### Ecole de hockey et équipe U9

Pour les entraînements, la présence des parents dans les vestiaires n'étant pas possible, les enfants de ces deux équipes sont priés de venir à la patinoire déjà équipés. Les vestiaires ne seront pas disponibles.

Pour les tournois, 4 personnes au maximum (y compris les entraîneurs et membres de l'encadrement) seront autorisées à entrer au vestiaire pour aider les enfants à s'équiper. Port du masque et de gants obligatoire.

### Vestiaires des arbitres

Port du masque obligatoire.

### Local des casiers

Les casiers individuels sont accessibles individuellement par les joueurs, sans accompagnants. Seul le matériel spécifique de hockey sur glace doit y être entreposé. Les sous-vêtements, linges, chaussettes et combinaisons doivent être repris à la maison après chaque utilisation. L'utilisateur veillera à ne toucher que son propre casier.

### Local des maillots

Seuls les entraîneurs, responsables d'équipes et responsable matériel sont autorisés à entrer dans ce local.

## **7. Matériel spécifique**

Des gourdes/bouteilles individuelles sont obligatoires. Chacun est responsable de ce matériel et veillera à ce qu'il soit « personnalisé » et identifiable facilement.

Les maillots d'entraînements ou de matchs mis à disposition par le club au coup par coup seront lavés après chaque utilisation. Les membres de l'école de hockey ainsi que des équipes U9 et U11 sont tenus de venir à l'entraînement avec leur propre maillot.

Lorsqu'un maillot d'entraînements ou de matchs est remis à un membre pour l'ensemble de la saison, ce dernier est responsable de l'emporter avec lui à chaque match ou entraînement, de le laver et d'en prendre soin.

## **8. Bancs des joueurs**

Aucune autre personne que les joueurs, entraîneurs et membres de l'encadrement direct de l'équipe n'est autorisée dans cette zone. Les membres de l'encadrement portent un masque.

L'utilisation de serviettes/linges réutilisables sur le banc des joueurs est interdite. Seules des serviettes jetables pourront être utilisées et devront être jetées immédiatement.

## **9. Chronométrage / banc des pénalités**

A l'exception du speaker, les autres personnes en charge à la cabine de chronométrage porteront un masque. Obligation du port du masque lors de tous les contacts externes avec les coaches, arbitres, etc.

Les personnes en charge du banc des pénalités porteront obligatoirement un masque et des gants.

Du désinfectant, des masques et des gants seront mis à disposition à la cabine de chronométrage.

## **10. Transports**

Pour les transports en bus ou en car, le port du masque est obligatoire.

Pour les véhicules privés, le port du masque est obligatoire en présence de personnes de familles ou foyers différents.

## **11. Personnes responsables**

La personne responsable sur le lieu d'entraînement est l'entraîneur professionnel du club, M. Sandy Jeannin (079 240 55 60)

La personne responsable de la mise en place du présent concept et de son respect est le président du club, M. Sven Renaud (079 631 43 74 ou [sven.renaud@mobiliere.ch](mailto:sven.renaud@mobiliere.ch))